

Inscrivez-vous via le site des médecins

VACCINS «Merci d'éviter de surcharger les lignes téléphoniques des cabinets médicaux début janvier 2021 juste pour «réservé» une place de vaccination contre le coronavirus.»

En cette fin d'année, la Société médicale du Valais (SMVS) prend les devants afin de recommander vivement aux patients d'utiliser les moyens électroniques pour se préinscrire en vue d'une vaccination Covid auprès de leur médecin traitant.

Selon la SMVS, les praticiens planifieront cette procédure de façon équitable en tenant

compte des priorités inhérentes aux patients à risque. «Ce n'est pas l'ordre de l'inscription qui va primer sur l'organisation de la vaccination. Par contre, une préinscription adéquate en facilitera grandement le déroulement», précise la présidente Monique Lekhi-Hagen.

Dès la mi-janvier pour les patients à risque

Le Service de la santé publique (SSP) a confirmé que les cabinets médicaux vont jouer un rôle important dans la vaccination des patients à risque contre le Covid. Cette population pourra bénéficier du vaccin

dès que les patients à risque résidant dans les établissements médicosociaux (EMS) auront été vaccinés. Et dès que la prochaine charge de vaccins sera disponible, probablement dès mi-janvier 2021.

Les patients à risque – qui correspondent en grande partie aux Valaisans ayant reçu une recommandation de se faire vacciner contre la grippe cet automne – peuvent donc se préinscrire en vue d'obtenir une vaccination Covid auprès de leur médecin traitant ou un médecin de leur région selon la liste publiée sur le site de la SMVS. **PAG**